

de nature à fixer l'assemblée sur ce qu'elle aura à faire.

Nous savons que M. Bouley vient de transmettre au ministre les renseignements qui lui ont été demandés.

Depuis quelque temps, un nommé Bénoni, dit Patterson, sujet belge, exploite la confiance des négociants de Lille de Roubaix et des principales villes du département du Nord.

Cet individu se serait fait adresser de Londres, par un nommé Ridley, ouvrier imprimeur, réfugié en cette ville depuis la défaite de la Commune, des lettres qu'il a lui-même préparées, et qui sont revêtues de la signature falsifiée de quelques importantes maisons de commerce anglaises.

Muni de ces lettres, dit l'Emancipateur, et prenant la qualité de représentant des maisons dont elles sont émises, le faussaire entretient en relations d'affaires avec des négociants français auxquels il ferait des commandes considérables, puis au moyen de la lettre de consignation en douane, qu'il se fait remettre, il irait prendre à Londres livraison des marchandises expédiées.

Il est bon que le commerce se tienne en garde contre des tentatives de ce genre.

Vendredi dans la nuit, on a opéré à Lille une arrestation qui fait beaucoup parler en ce moment : c'est celle d'un très gros industriel de Lille. Il est prévenu d'abus de confiance et de détournements de fonds. On dit que les charges relevées contre lui sont assez sérieuses. Il a été arrêté à son domicile au moment où revenant de voyage, il se préparait à se coucher.

On lit dans Paris-Journal :

Mme Brissy, femme du sous-intendant militaire de Marseille, dont on connaît la condamnation à mort et la commutation de peine, a obtenu pour aujourd'hui une audience du président de la République.

Elle vient solliciter de vive voix la faveur qu'elle a déjà sollicitée par écrit, à quelques jours, d'une nouvelle commutation de peine en faveur de son mari.

Tribunal de Lille, 26 janvier. — Gustave Primdt, fleur à Roubaix, a presque étranglé sa femme; arrêté par la police, il a résisté avec violence et s'est rebellé. Ce mauvais sujet, qui est un habitué ouvrier, prive sa femme et ses enfants de tout pour s'enivrer. — Un mois de prison.

Un monsieur qui n'est pas précisément heureux est le propriétaire du n° 239, 810, qui a gagné le gros lot de 100,000 fr. à la ville de Paris. — Ce veillard malencolité avait oublié de faire son second versement; ce qui fait que l'eau est retournée à la ville.

AVIS à ceux qui possèdent des obligations et qui oublient de faire leurs versements en temps opportun!

Faits Divers

L'assassinat d'Épernay

L'Indépendant de la Meurthe et de la Moselle nous donne les renseignements suivants sur l'attentat commis à Épernay, dont nous avons parlé hier :

Lundi dernier, vers neuf heures du soir, un soldat allemand, passant près du pont du chemin de fer, à Épernay, a été frappé par derrière, d'un coup de couteau, par un individu qui, dit-on, avait cru reconnaître un soldat avec lequel il avait eu maille à partir quelques instants auparavant dans la rue du Collège. Relevé par d'autres soldats accourus

Et malgré la violence des sentiments qui l'agitait, Jacques eut assez d'empire sur lui-même pour ouvrir avec précaution la porte que sa sœur venait de lui indiquer. Hélène se jeta contre lui.

Si douloureux que fut le spectacle qui frappa leurs regards, leurs cœurs se sentirent cependant aussitôt rassurés. Il y avait bien un mort dans cette chambre : mais ce mort était Brulard, et près de lui la vieille Francine agenouillée.

La pauvre enfant, absorbée par son désespoir, n'avait rien entendu ; elle ne tourna pas la tête, de sorte qu'Hélène et Jacques purent se communiquer par un regard le soulagement qu'ils devaient à sa présence inespérée.

Tous deux s'agenouillèrent près de la porte, et ils se mirent à prier.

— Mon Dieu, ayez pitié de lui ! disait Francine, en levant ses mains jointes vers le ciel.

— Mon Dieu ! pardonnez-lui ! murmuraient involontairement Hélène et Jacques.

Francine se retourna et les aperçut.

— Vous ici ! dit-elle. Vous, priant pour lui ! — Comment avez-vous su ?

Hélène se leva, se rapprocha de Francine, prit sa main et lui dit à voix basse : — Venez avec nous, mon amie ; ce que vous faites est au dessus de vos forces... Vous avez rempli vos devoirs jusqu'à la fin : songez un peu à vous maintenant... ou plutôt songez à ceux qui vous aimant.

à ses cris, le blessé a été transporté à l'ambulance allemande, où il a été reconnu que son état ne présentait pas de gravité.

L'agresseur, qui avait pu s'échapper tout d'abord, est actuellement sous la main de la justice, ainsi que trois personnes qui l'accompagnaient. Nous sommes heureux d'annoncer, toutefois, que cette affaire ne présente pas la gravité qu'on lui attribuait primitivement, et qui avait donné lieu à la dépêche suivante, adressée par M. Thiers au préfet de la Marne :

« Ordonnez de ma part à toutes les autorités, surtout à la justice et à la gendarmerie, de rechercher et de saisir l'auteur de l'assassinat dont vous parlez. Faites sentir à tous les agents du gouvernement combien serait grave la négligence en pareille occasion. Faites sentir surtout aux populations que des actes semblables les exposent à de redoutables représailles, et qu'elles payeraient pour le coupable si justice de ce dernier n'était pas faite sûrement et promptement. »

A. THIBERS.

— Souvenir de la Commune. Un fédéré se présente chez M. X... pour le désarmer.

— Pardon ! moi dit celui-ci, j'ai aussi un fusil : faites-moi au moins l'honneur de vous mettre deux pour me le demander.

Une heure après le fédéré revient avec un de ses copains.

— Pardon ! reprend M. X..., j'ai mon domestique qui a aussi son chasseur : mettez-vous au moins trois.

Le fédéré revient alors, lui quatorzième, avec une bande d'insurgés.

— Pardon ! objecte encore M. X..., outre nos fusils, mon domestique et moi nous possédons chacun un revolver à six coups : il faut donc, pour nous désarmer, que vous soyez au moins quinze.

Vers le soir, le fédéré revient une quatrième fois, à la tête de toute une compagnie.

Mais M. X... qui avait eu le temps de faire ses malles, était parti depuis une heure.

— Une dépêche, datée de Nice, le 25 au soir, annonce qu'un grave accident vient d'avoir lieu.

A 3 heures de l'après-midi, un bloc énorme de rochers (environ 200 mètres cubes) s'est détaché du monticule connu sous le nom de Château de Nice, dans la partie où l'on exploite des carrières, du côté du port. La maison Baudouin s'est effondrée. Les habitants ont pris la fuite. Une jeune fille a été tuée ; une femme a reçu des blessures qui ont nécessité l'amputation ; et plusieurs personnes ont été blessées. La police, les pompiers et la troupe continuèrent le sauvetage.

On mande de Marseille qu'une maison à deux étages s'est écroulée hier dans la rue Kléber, ensevelissant plusieurs personnes sous les débris. Le préfet et le maire dirigent les efforts faits pour sauver les victimes.

— Un terrible assassinat vient d'être commis à Montpellier.

Mercredi, vers dix heures du soir, un individu se présenta à la gare réclamant des colis qui ne lui appartenaient pas. Instruit de ce fait, l'agent de police Lavabre se mit à sa poursuite et l'atteignit dans la rue Desalle-Possel, quartier du Grand-Saint-Jean, en face le passage Tisson.

Une lutte s'engagea, dans laquelle Lavabre fut frappé de deux coups de couteau, dont un dans la région du cœur. Il ne continua pas moins à poursuivre son assassin, le pistolet au poing, quand arrivé dans la rue du Grand-Galion, les forces lui manquèrent complètement et il s'affaissa sur lui-même.

Plusieurs personnes, témoins de sa poursuite, accoururent aussitôt et le transportèrent dans la pharmacie Serane, boulevard de l'Observatoire, où les soins les plus intelligents et les plus empressés lui furent prodigués, mais sans succès. Lavabre expira après quelques minutes, sans pouvoir désigner autre chose que son domicile, rue Triperie-Neuve.

Lavabre, originaire de l'Aveyron et cordonnier de son état, était entré dans la police depuis trois mois à peine, et nous tenons de bonne source qu'il s'y était déjà fait remarquer par son activité et son intelligence. Il laisse sa femme et une fille de dix-huit à vingt ans.

qu'à demain ! dit Francine en opposant une douce résistance à Hélène qui voulait la relever ; — si vous saviez ce qu'il a souffert avant de mourir ! quelle crainte horrible il a eue pour pensée dernière ! Non, non, ne m'arrachez pas d'auprès de lui ! Je dois le veiller jusqu'à ce que la terre le recouvre... Il m'a tant aimée !

— Eh bien ! Francine, je resterai avec vous... je prierais avec vous... Et qui sait si vos prières pour lui, mêlées aux miennes, n'arriveront pas plus sûrement jusqu'à Dieu... — Vous permettez, mon frère, n'est-ce pas ?

— Je n'ai rien à permettre à un ange comme vous, ma sœur ; mais je vous remercie d'une pensée qui naissait dans mon cœur en même temps que dans le vôtre. Oui, demeurez ici ! priez ici... personne plus que vous n'en a le droit... Mais demain, vous amèneriez au château ma sœur de lait... Vous le voulez bien, Francine, n'est-ce pas ?

Francine inclina la tête pour indiquer son acquiescement à ce qu'on lui demandait, et Jacques se retira en laissant près du lit de mort de Brulard les deux jeunes filles agenouillées et en prières comme deux sœurs.

Le jeune comte trouva encore aux environs du presbytère les groupes de paysans qu'il avait remarqués quelques instants auparavant ; mais, cette fois, loin de les éviter, il alla droit à eux et il mit un terme à leurs suppositions malveillantes, en leur disant que c'était

Le signalement de l'assassin est, ainsi que les mains de la justice, à laquelle, nous l'espérons, il ne pourra longtemps échapper.

P. S. Une dépêche télégraphique annonce en effet que l'assassin est arrêté et a avoué son crime.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel anniversaire sera célébré le lundi 29 Janvier 1872, à 9 h. 1/2, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur **DELESCLOSE**, soldat au bataillon de la Garde Mobile, mort glorieusement à l'ennemi au village de Béhagnies, le 2 Janvier 1871, à l'âge de 21 ans et 6 mois.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel du mois sera célébré le Mardi 30 Janvier 1872, à 9 heures et demie, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Madame **SOPHIE-VICTOIRE DEGREME**, veuve de Jean-Baptiste LEMESSE, décédée à Roubaix le 28 décembre 1871, à l'âge de 74 ans et 4 mois.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 30 Janvier 1872, à 10 h. 1/4, pour le repos de l'âme de Dame **URSULE-JOSEPH WACRENER**, veuve de M. Joseph LEHMBRE, décédée le 31 décembre 1871, dans sa 87^e année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES

26 Janvier. — Elise Desutter, à l'Épeule. — Julia Desauw, rue Sébastopol. — Oscar Coulet, rue de Lille. — Flore Leroy, rue Saint-Joseph. — Irma Fénot, rue Saint-Jean. — Henri Tange, à l'Épeule. — Pierre Boitel, rue d'Hem.

27 Janvier. — Thérèse Brouchette, rue du Grand Chemin. — Marie Cousu, rue du Luxembourg. — Angèle Duquesnoy, rue du Fort. — Adèle Depoentier, Basse Masauie. — Florimond Delporte, rue du Parc. — Victorine Lefebvre, au Jean Ghislain.

DÉCÈS

26 Janvier. — Elise Calote, 10 mois rue de la Parche. — Prudence Delannoy, 4 ans, rue de la Parche. — Delphine Noolain, 9 mois, rue de la Parche. — Louis Arickx, 1 an, rue de la Parche. — Alfred Contraire, 7 mois à l'Épeule. — Edmond Despretz, 11 mois, à l'Épeule. — Désiré Desumont, 1 mois, rue du Fort.

27 Janvier. — Guillaume Meau, 3 ans, rue des Longues Haies. — Stéphanie Belcaert, 49 ans, ménagère, rue des Longues Haies. — Arthur Struyve, 7 mois, rue des Angles. — Jeannette Verbeke, 1 mois, rue des Longues Haies. — François Dewyndt, 45 ans, corroyeur, à l'Épeule.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de Physique

Lundi 29 Janvier à 8 h. 1/2 du soir.

DU CHLORE.

Combustion dans le chlore ; emploi du chlore comme agent de décoloration et de désinfection ; théorie du blanchiment.

Brulard qui était mort, et en ajoutant qu'il avait laissé sa sœur dans la maison mortuaire pour consoler la pauvre orpheline qui était au désespoir.

Quand il entra au château, il trouva Adrienne et Vivant qui l'attendaient.

— Eh bien ! monsieur le comte, demanda la première, cette horrible nouvelle est-elle vraie ?

— Non, Adrienne, répondit Jacques avec douceur. — Une seule chose est vraie, c'est la mort du malheureux Brulard.

— C'est une bonne journée pour le diable, grommela la vieille femme de charge. — Pardon, monsieur le comte, reprit-elle aussitôt, ramenée à des sentiments plus chrétiens par un regard triste de son maître. — J'avais oublié qu'on vous offensait en disant du mal de vos ennemis... Mais où est donc ma jeune maîtresse ? ajouta encore Adrienne. Aurait-elle gagné sa chambre sans passer par ici ?

— Non, ma vieille amie... Hélène est restée avec Francine Brulard, qui veille et prie auprès du corps de son père.

Un regard d'indignation jaillit de l'œil irrité de la vieille femme de charge ; mais presque aussitôt ce regard s'adoucit, et une larme d'attendrissement vint opprimer à Jacques que la haine d'Adrienne était vaincue pour jamais.

— Monsieur le comte, balbutia-t-elle d'une voix entrecoupée, vous êtes un saint comme votre père ! Mille de Brulard

Souscription publique

à 22.723 obligations hypothécaires SUR DOMAINES FORESTIERS ET AGRICOLES Acquis par la Société Générale Forestière (ANONYME)

PRIN d'Emission, 225 fr. l'une de remboursement, 300 fr. En 10 annes avec participation dans les bénéfices

4 TIRAGES PAR AN

INTÉRÊT ANNUEL : 16 FRANCS EN DROIT payables les 30 avril, 31 Juillet, 31 Octobre et 31 Janvier, avec jouissance du 1^{er} Janvier 1872

Ces Obligations donnent droit chaque année à :

1^{er} Intérêt 48 fr. soit... 225 00
2^e Prime de remboursement... 75 00
Rendement fixe garanti... 1135 00

3^e Bonification par le Crédit de participation... 270 00

REVENUE COMPLET... 1405 00 soit 31 fr. 56 c. par Obligation de 225 francs

Tout souscripteur de dix Obligations a droit à un certificat de Participation dans les Bénéfices nets ; il a la faculté d'exiger un N^o de chacune des dix séries d'Obligations ; ce qui lui assure le remboursement à 300 fr. d'une obligation chaque année.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE Les Mardi 30, Mercredi 31 Janvier ; Jeudi 1^{er}, Vendredi 2, Samedi 3 Février inclusivement

ON VERSE :

en souscrivant... 25 fr. ci... 25 00
à la répartition... 50 — 50 00
le 28 février... 50 — 50 00
le 31 mars... 50 — 50 00
le 30 avril... 50 moins le coupon du 30 avril 45 50

225 220 50 Bonification pour la libération... 50

VERSEMENT RÉEL... 215

ON SOUSCRIT :

A la Société Industrielle, Banque de Crédit et d'Emission (Anonyme) n^o 16, place Vendôme.

DANS LES : Dans les succursales de chez tous les banquiers correspondants.

DÉPARTEMENTS : Toute demande de souscription adressée avant le 31 Janvier sera irréductible. Les souscriptions seront ensuite réduites proportionnellement.

On peut également souscrire en versant au Crédit de la Société Industrielle, dans toutes les succursales de la Banque de France, ou en envoyant des mandats, chèques, bons de poste, billets de Banque, coupons, et en général tous titres au cours moyen du jour, par lettres chargées, adressées à la Société Industrielle.

Comptoirs de la Société : A ROUBAIX : RUE ST-GEORGES, 44 A TOURCOING : RUE HAYRÉ, 9

1775

POUR LES FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT

CAISSE DE CAUTIONNEMENTS

Bonifiables par annuités Fondée en 1867

CONVERSION EN SOCIÉTÉ ANONYME

Statuts en l'étude de M^e GAUTHIER, notaire à Paris.

CAPITAL : 4 MILLIONS

Emissions de 8.000 actions de 500 fr.

INTÉRÊTS FIXES : Payables le 15 Janvier 1872.

51 2/100, dont 30/100 servis par le TRÉSOR, sur les sommes prêtées.

Outre ces intérêts fixes, les souscripteurs

tion veillat auprès du cadavre de Brulard... Il n'y a rien de plus beau dans le monde.

Vivant voulut aussi parler ; mais après plusieurs tentatives inutiles, il dut se borner à saisir la main de son maître qu'il porta à ses lèvres en sanglotant.

CHAPITRE XI.

CHAQUE CARACTÈRE DANS SA VÉRITÉ.

Quand Jacques se trouva livré à lui-même et libre, par conséquent de maître un peu d'ordre dans ses idées, il crut se souvenir que, malgré la demi-obscureté qui régnait dans la chambre du mort, qu'il venait de quitter, il avait remarqué sur le visage de sa malheureuse sœur de lait plusieurs stigmates, que l'on ne pouvait guère attribuer seulement à la violence de sa douleur ou au passage de ses larmes.

Il se rappela alors ce qu'Adrienne était venue lui dire, et il se demanda avec un redoublement de tristesse, s'il n'y avait pas quelque chose de vrai dans le bruit qui avait couru de l'assassinat de la pauvre Francine par son père. C'était là un sujet de méditations profondes et de bien douloureuses perplexités pour Jacques qui ne pouvait pas s'empêcher de croire qu'il devait être pour quelque chose dans les faits qui avaient amené des scènes de violence entre ce père si dévoué et cette fille si respectueuse. Mais que s'était-il passé ? La

jeu de la confiance des négociants de Lille de Roubaix et des principales villes du département du Nord.

Il est bon que le commerce se tienne en garde contre des tentatives de ce genre.

On mande de Marseille qu'une maison à deux étages s'est écroulée hier dans la rue Kléber, ensevelissant plusieurs personnes sous les débris.

Un terrible assassinat vient d'être commis à Montpellier.

Mercredi, vers dix heures du soir, un individu se présenta à la gare réclamant des colis qui ne lui appartenaient pas.

Une lutte s'engagea, dans laquelle Lavabre fut frappé de deux coups de couteau, dont un dans la région du cœur.

Plusieurs personnes, témoins de sa poursuite, accoururent aussitôt et le transportèrent dans la pharmacie Serane, boulevard de l'Observatoire.

Lavabre, originaire de l'Aveyron et cordonnier de son état, était entré dans la police depuis trois mois à peine.

Il laisse sa femme et une fille de dix-huit à vingt ans.

qu'à demain ! dit Francine en opposant une douce résistance à Hélène qui voulait la relever.

Quand il entra au château, il trouva Adrienne et Vivant qui l'attendaient.

— Eh bien ! monsieur le comte, demanda la première, cette horrible nouvelle est-elle vraie ?

— Non, Adrienne, répondit Jacques avec douceur. — Une seule chose est vraie, c'est la mort du malheureux Brulard.

— C'est une bonne journée pour le diable, grommela la vieille femme de charge.

— Pardon, monsieur le comte, reprit-elle aussitôt, ramenée à des sentiments plus chrétiens par un regard triste de son maître.

— J'avais oublié qu'on vous offensait en disant du mal de vos ennemis... Mais où est donc ma jeune maîtresse ? ajouta encore Adrienne.

— Non, ma vieille amie... Hélène est restée avec Francine Brulard, qui veille et prie auprès du corps de son père.

Un regard d'indignation jaillit de l'œil irrité de la vieille femme de charge ; mais presque aussitôt ce regard s'adoucit, et une larme d'attendrissement vint opprimer à Jacques que la haine d'Adrienne était vaincue pour jamais.

— Monsieur le comte, balbutia-t-elle d'une voix entrecoupée, vous êtes un saint comme votre père ! Mille de Brulard

jeu de la confiance des négociants de Lille de Roubaix et des principales villes du département du Nord.

Il est bon que le commerce se tienne en garde contre des tentatives de ce genre.

On mande de Marseille qu'une maison à deux étages s'est écroulée hier dans la rue Kléber, ensevelissant plusieurs personnes sous les débris.

Un terrible assassinat vient d'être commis à Montpellier.

Mercredi, vers dix heures du soir, un individu se présenta à la gare réclamant des colis qui ne lui appartenaient pas.

Une lutte s'engagea, dans laquelle Lavabre fut frappé de deux coups de couteau, dont un dans la région du cœur.

Plusieurs personnes, témoins de sa poursuite, accoururent aussitôt et le transportèrent dans la pharmacie Serane, boulevard de l'Observatoire.

Lavabre, originaire de l'Aveyron et cordonnier de son état, était entré dans la police depuis trois mois à peine.

Il laisse sa femme et une fille de dix-huit à vingt ans.

qu'à demain ! dit Francine en opposant une douce résistance à Hélène qui voulait la relever.

Quand il entra au château, il trouva Adrienne et Vivant qui l'attendaient.

— Eh bien ! monsieur le comte, demanda la première, cette horrible nouvelle est-elle vraie ?

— Non, Adrienne, répondit Jacques avec douceur. — Une seule chose est vraie, c'est la mort du malheureux Brulard.

— C'est une bonne journée pour le diable, grommela la vieille femme de charge.

— Pardon, monsieur le comte, reprit-elle aussitôt, ramenée à des sentiments plus chrétiens par un regard triste de son maître.

— J'avais oublié qu'on vous offensait en disant du mal de vos ennemis... Mais où est donc ma jeune maîtresse ? ajouta encore Adrienne.

— Non, ma vieille amie... Hélène est restée avec Francine Brulard, qui veille et prie auprès du corps de son père.

Un regard d'indignation jaillit de l'œil irrité de la vieille femme de charge ; mais presque aussitôt ce regard s'adoucit, et une larme d'attendrissement vint opprimer à Jacques que la haine d'Adrienne était vaincue pour jamais.

— Monsieur le comte, balbutia-t-elle d'une voix entrecoupée, vous êtes un saint comme votre père ! Mille de Brulard

jeu de la confiance des négociants de Lille de Roubaix et des principales villes du département du Nord.

Il est bon que le commerce se tienne en garde contre des tentatives de ce genre.

On mande de Marseille qu'une maison à deux étages s'est écroulée hier dans la rue Kléber, ensevelissant plusieurs personnes sous les débris.

Un terrible assassinat vient d'être commis à Montpellier.

Mercredi, vers dix heures du soir, un individu se présenta à la gare réclamant des colis qui ne lui appartenaient pas.

Une lutte s'engagea, dans laquelle Lavabre fut frappé de deux coups de couteau, dont un dans la région du cœur.

Plusieurs personnes, témoins de sa poursuite, accoururent aussitôt et le transportèrent dans la pharmacie Serane, boulevard de l'Observatoire.

Lavabre, originaire de l'Aveyron et cordonnier de son état, était entré dans la police depuis trois mois à peine.

Il laisse sa femme et une fille de dix-huit à vingt ans.